SION, MARDI 6 JUIN 1939. PARAISSANT LES LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI No 64. — 36me ANNEE

JOURNAL ET FEUILLE D'AVIS DU VALAIS
ET DE SION

Régie des Annonces : Publicitas Avenue de la Gare - Sion Tél. 2.12.36 - Chèq. postaux II c 485
Succursales : Lausanne, Genève, Fribourg, etc.
Correspondants à l'Etranger.
Annonces : La ligne millimètre : Canton 8 ct., Suisse 10 ct., Etranger 12 ct., RECLAMES : 20 ct.

Administration, Rédaction, Expédition, etc. Imprimerie Gessler, Sion
Téléphone 2. 19. 05 • • Compte de Chèq. postaux IIc 1748

ABONNEMENTS :
SUISSE 1 an Fr. 8.— avec Bulletin officiel Fr. 12.50
6 mois „ 4.50 „ „ „ „ 6.50
3 mois „ 2.50 „ „ „ „ 3.50
ETRANGER : un an Fr. 16 —

Les diplomates qui parlent trop !...

(De notre correspondant attitré)

La solitude, a dit un grand penseur, est la patrie des grandes âmes!

Tel n'est pas l'avis, certes, des chefs totalitaires. Leurs discours véhéments et agressifs prononcés devant des foules de centaines de mille partisans aveuglés, comme hxpnotisés par toutes ces manifestations tapageuses où seul domine le bruit de la force brutale et des promesses de réalisations intéressées, ces discours, disons-nous, sont là, sans cesse, qui nous prouvent l'état de surexcitation nerveuse, fait pour agiter en ce moment le monde entier, au point même d'exercer une influence néfaste jusque sur la santé de ceux-là — et ils sont légion — oui voient, ou entendent, nuit et jour, apparaître devant eux le spectre de la guerre avec toute sa suite: Des ruines et des morts!

Cet horrible fantôme ne hante-t-il donc jamais la pensée du grand chef italien qui avait débuté de si géniale façon et qui, aujourd'hui, comme hynotisé à son tour par un chef germanique dont le seul mot d'ordre est que la force prime le droit, se contente de le suivre aveuglément vers le gouffre qui l'attire!

Nous nous demandons alors que pouvaient songer et dire les hommes bien pensants et bien équilibrés, à l'heure si étrange que nous traversons, en contemplant l'autre jour, à Rome ce spectacle anormal: près de cent mille femmes et jeunes filles venues de toutes les régions de l'Italie où se forment à présent, après les jeunes gens et les enfants, des organisations fascistes, destinées à préparer un puissant rassemblement des forces féminines.

Oui, au lieu de s'occuper de leur famille et de leur foyer, elles défilent devant leur chef qui les passe en revue aux sons de la musique militaire et... le fusil sur l'épaule!

Et la dépêche que nous avons sous les yeux, nous dit que du haut du balcon désormais historique du palais de Venise, M. Mussolini a félicité les femmes fascistes pour la belle tenue de leur défilé!

Que nous sommes donc loin des Idylles, des Bucoliques ou des Pastorales dues à des génies immortalisés par leur amour de la nature, de la grâce et de la bonté de la femme que la croix gammée ou les faisceaux du licteur remplacent aujourd'hui par des instruments de meurtre, de destruction et des paroles de haine!

C'est pour éviter que pareille catastrophe puisse jamais se déchaîner sur notre vieille civilisation que les Etats démocratiques auxquels les Etats-Unis semblent vouloir de plus en plus se rallier, font tant de sacrifices et de louables efforts pour sortir de leur isolement en poursuivant une politique de franche coopération internationale.

M. Hull, secrétaire d'Etat l'a fort bien dit: Aucun pays ne peut s'assurer la paix en proclamant simplement son désir de paix, alors qu'il existe dans le monde des nations prêtes à défier et à combattre d'autres pays. Semblable paix ne pourrait être assurée qu'au prix d'une lâche soumission à des provocateurs systématiques. Et la presse américaine de conclure: Devant la menace italo-allemande, l'Amérique entend ne pas se dérober et a pleine conscience du devoir de solidarité s'imposant devant elle. Aussi est-elle décidée à n'y pas faillir. La défense de la liberté doit trouver unis tous ceux qui sont prêts à mourir pour elle.

Et qu'on n'aille pas croire que l'heure où cette union s'imposera n'est pas près de sonner. La course aux armements pourrait bien la hâter, et l'attitude de l'axe la déclancher d'un instant à l'autre.

C'est ainsi que pour fêter la conclusion de l'alliance italo-allemande, l'ambassadeur d'Italie à Londres, M. Grandi, a prononcé un discours dont les termes dépassent de singulière façon le ton qui convient aux diplomates. Exaltant le « pacte d'acier » devant l'ambassadeur du Reich à Londres, M. Grandi déclare qu'il y a encore en Europe et hors d'Europe » beaucoup de ' folie caniculaire déchaînée dans le but de sauver de vieilles injustices par de nouvelles erreurs et de nouvelles violences! » Et l'ambassadeur poursuit en déclarant que l'on assiste à une recrudescence de campagnes sottes et criminelles de mensonges et de calomnies contre l'Italie et l'Allemagne, campagnes qui montrent l'impuissance rageuse d'adversaires dirigeant une politique dont l'esprit et les intentions sont manifestes...

Trop parler nuit. L'ambassadeur accrédité à Londres et qui parle ainsi à Londres même, faisant allusion à la révolution fasciste et nationale-socialiste qui font « crouler les colonnes du temple de Versailles pour assurer à l'Europe et au monde un avenir de paix équitable », cet ambassadeur là prouve jusqu'à l'évidence par ses paroles, de quel côté règne la folie caniculaire qu'il signale chez les démocrates, mais qui règne assurément chez ceux qui sont aveugles jusqu'à un tel point qu'ils ne voient même pas les injustices et les violences commises en Autriche, en Bohême, en Moravie, à Memel ou en Albanie!

Tout semble prouver que l'Axe cherche désormais à lancer son attaque ou de nouveaux coups de poing à droite ou à gauche, et cela avant que l'armement des Etats démocratiques formant à leur tour un axe des plus solide ait produit tout l'effet que promet une activité en plein essor.

Ce que veulent les deux alliés de l'axe Berlin-Rome n'est en réalité que le but suivant à atteindre: La domination unique et incontestée sur l'Europe d'abord, le monde entier ensuite. C'est ce que les Gœring, les Ribbentrop, ou les Ciano appellent « la guerre totale », celle où les moyens économiques joueront un rôle aussi important, sinon supérieur, à celui de toutes les forcées armées de terre, de mer ou de l'air. Ne gagnera cette guerre que celui dont l'arrière n'aura pas faibli autant que celui de l'adversaire. Pareille catastrophe ne pourra être évitée que par l'union solide entre toutes les puissances qui veulent la paix et doivent pouvoir l'imposer pour que toute force brutale soit enfin maîtrisée. Il faut que cesse la menace de guerre que l'on peut lire dans les discours de tous les hommes d'Etat, menace qui s'oppose formellement à toute confiance sans laquelle il ne peut y avoir le moindre espoir de voir la fin de la crise économique actuelle; or, cette crise est, en réalité, la source de tous les maux sociaux de notre époque si sombre!

Alexandre Ghika.

Des écrivains en Valais

Le Comité de surveillance de la **Fondation Schiller** qui distribue, comme on sait, plusieurs prix littéraires annuels, a tenu ses assises à Sierre, vendredi, samedi et dimanche derniers.

Trois écrivains romands font partie de ce comité: M. Jacques Chenevière, qui est un ami fervent de notre canton et qui séjourne chaque été à Crans; M. Charly Clerc, que connaissent bien tous ceux qui ont fait leurs études au polytechnicum de Zurich, où il enseigne la littérature française; et M. Bernard Bouvier, de Genève, l'auteur d'études remarquables sur Jean-Jacques Rousseau.

Parmi les écrivains d'outre-Sarine, se trouvaient M. Korrodi, le grand critique littéraire de la « *Nouvelle Gazette de Zurich* », dont les avis, autrefois, faisaient autorité dans l'Allemagne entière; M. Robert Faesi, l'auteur du « *Fusilier Wipf* », et d'autres auteurs dont les noms nous sont moins familiers.

Samedi après-midi, M. Werner Reinhard, le mécène de Winterthour et protecteur de Rainer-Maria Rilke, invitaient ces Messieurs à Muzot, où l'auteur des *Quatrains* séjourna de 1921 à 1926. Ce fut une réception charmante et cordiale en même temps qu'un pélerinage émouvant car la présence de Rilke est toute chaude encore dans cette tour où il vécut les dernières années de sa vie. Aux écrivains, s'étaient joints Madame et le docteur de Sépibus, les amis du grand poête et M. Détraz, ancien directeur des usines de Chippis, un esprit remarquablement ouvert à toutes choses et qui s'est dépensé sans compter pour que le Comité de la Fondation Schiller reçût partout, en Valais, un accueil digne et cordial.

Le soir, dans le joli bois du Château Bellevue, la Municipalité de Sierre offrit aux congressistes une râclette qui eut un succès bien mérité. Le président Bonvin adressa une charmante allocution à l'assistance qui s'était grossie des membres d'une commission théâtrale composée de MM. Henri de Ziegler, de Genève, Welti et César von Arx, l'auteur bien connu de la *Trahison de Novare*. La docte assemblée fit au discours de M. Bonvin une ovation fort amicale.

Dans la journée de dimanche, ces Messieurs se rendirent sur la tombe de Rilke, à Rarogne, où un discours fut prononcé par M. Robert Faesi. Une couronne fut déposée sur la tombe, hommage des écrivains suisses à celui qui choisit notre patrie comme un asile de paix et de silence, pour achever son œuvre, cette dixième élégie qui n'est rien moins qu'un chef-d'œuvre.

Après quelques excursions dans le Haut-Valais, les membres du Comité de la Fondation Schiller se sont dispersés. Tous les participants se sont déclarés enchantés de leur passage en Valais où ceux qui ont eu le privilège de les approcher souhaitent de les revoir souvent.

A travers le monde

UN GRAND DEUIL DANS LA MARINE BRITANNIQUE

On n'a pas pu sauver les marins du « Thétis » et 98 hommes ont péri
Quatre rescapés

La marine britannique est plongée dans un de ses plus grands deuils. Rarement on vit pareille catastrophe maritime.

Pour une raison qui n'est pas encore établie, le sous-marin « Thétis » qui procédait à des manœuvres au large des côtes anglaises n'a pu sortir de son exercice de plongée et a coulé par 40 m. de fond.

On espérait, un instant, sauver rapidement les captifs de la coque d'acier, car la quille du navire était encore visible en surface. Le courant et la haute marée a presque aussitôt changé la position du navire qui a disparu complètement sous les eaux.

L'enquête relève que 7 fonctionnaires civils de l'amirauté se trouvaient à bord du sous-marin, ce qui a permis de conclure que 102 personnes étaient dans le sous-marin et que 98 y étaient demeurées après la catastrophe puisque 4 d'entre elles ont pu être sauvées.

L'équipage se composait de 14 officiers, 15 sous-officiers, 34 marins, 29 techniciens, 7 officiers civils de l'amirauté, 2 économes et le pilote.

Tous les efforts de sauvetage ont été vains. Samedi matin, à 1 h. 40, d'après les calculs qui ont été faits, les réserves d'oxygène devaient être complètement épuisées.

D'après la théorie la plus généralement admise, le mécanisme de la sortie de secours n'a pas dû fonctionner et sous la pression de l'eau, il fut impossible d'ouvrir la porte de sortie. Les tentatives faites avec des chalumeaux pendant que la quille du sous-marin était hors de l'eau, afin d'aménager une ouverture pour l'air, ont échoué. Pendant ces opérations, le « Thétis » s'enfonçait petit à petit.

Des scènes navrantes

Un des rescapés fit un récit dramatique des scènes qui se sont déroulées à l'intérieur du sous-marin. Un de ses camarades aurait perdu la raison et serait mort peu après. Deux autres auraient tenté de se faufiler vers la porte de sortie et ont été écrasés. La plupart des hommes emprisonnés s'étant rendus compte que tout sauvetage était pour ainsi dire impossible perdirent à moitié connaissance mais il n'y eut pas de panique et le thème principal de la conversation fut le sport....

Le désespoir des parents des victimes

Lorsque peu après minuit, samedi, le secrétaire des chantiers annonça à la foule que tout espoir de sauver l'équipage était perdu, des scènes émouvantes se produisirent. Des parents des victimes perdirent connaissance et durent être emmenés.

LE ROI ZOGOU VA SE FIXER A PARIS

L'ancien souverain d'Albanie, le roi Zogou et la reine Géraldine ont décidé de se fixer au château de la Maye, à Versailles, qui fut également la résidence du duc et de la duchesse de Windsor. L'ancien couple royal avec son fils et sa suite arriveront incessamment. Après un séjour de trois mois à Versailles le roi et la reine ont l'intention de se rendre en Angleterre.

LA BATAILLE DIPLOMATIQUE

Au cours de ces dernières semaines de rudes batailles se sont déroulées menées, d'un côté par la diplomatie de l'Axe et de l'autre côté par les pays démocratiques. Il semble que pour l'instant ces derniers n'ont pas perdu la première manche si l'on constate ce qui suit: la Turquie a signé des accords avec l'Angleterre; le fuhrer a réclamé brutalement Dantzig et un passage dans le couloir que les Polonais ont refusé en se retournant vers la France et son alliée, resserra ses liens avec la Roumanie et se réconcilia avec la Lithuanie, son ennemie de la veille. Les Allemands tentèrent d'attirer la Yougoslavie mais le prince Paul est reparti à Belgrade sans avoir donné dans le panneau. L'Allemagne crut, d'autre part, paralyser la Roumanie, mais celle-ci se rangea au côté des démocraties et resserra ses liens avec la Pologne L'Espagne, elle, veut d'abord se reconstituer, car elle a terriblement besoin de voir son pays renaître de ses cendres.

Le seul point acquis par l'Axe est le pacte de non-agression obtenu du Danemark.

La bataille continue.

LE FEU DANS UN CINEMA MEXICAIN

Un incendie a éclaté dans un cinéma du village de Zacatepec (Etat de Morelos).

Le cinéma a brûlé en 7 minutes. Sur 800 spectateurs, il y aurait 70 morts, dont 28 seulement ont été identifiés et 170 blessés. L'incendie a détruit, en outre, près de 30 chaumières. Les pompiers et les ambulances sont arrivés trop tard. Le personnel de garde de la sucrerie de Zacatepec a refusé de porter aide aux sauveteurs, sous prétexte qu'il n'avait pas d'ordre et ne possédait pas d'extincteurs.

Henri Bordeaux et le Valais

L'académicien français, Henry Bordeaux, vient de publier dans la « Revue des Deux-Mondes », une Nouvelle délicieuse, pleine de pensées profondes. Elle a pour cadre la région de Sierre et de Vermala, de Randogne surtout, dont l'église perchée au sommet d'un rocher, est, on le sait, le coin choisi comme lieu de repos par le grand poète que fut Rainer Maria Rilke.

C'est avec un réel plaisir intellectuel que l'on pénètre dans ce milieu évoqué par l'écrivain-poète qu'est Henri Bordeaux. En lisant cette Nouvelle, nous nous rendions mieux compte que jamais combien dangereusement s'enliserait une âme qui serait sans foi, ou sans la ressource bienfaisante d'un travail absorbant faisant aimer la solitude. N'est-ce pas cette dernière qui vous enseigne combien, loin des hommes, on est toujours plus près de Dieu?

Et alors, en face même de l'irrémédiable l'on ne se laisse plus envahir par le découragement. C'est peut-être là aussi qu'est le grand enseignement donné par la vision de cette autre solitude majestueuse qui s'appelle la Mort....

Mais, à l'heure actuelle, nous vivons tous dans l'angoisse. Nuit et jour, l'on songe à ce qui se prépare dans le monde, la guerre surtout, guerre sournoise et souterraine que chacun entrevoit et redoute, si différente des belles épopées de jadis où l'on mourait debout, face au Ciel et non pas enterré vivant dans la boue des tranchées, étouffé par des gaz toxiques, ou emprisonné dans le cercueil d'acier d'un sous-marin quelconque, perdu au fond des mers!

Mais, pour en revenir à « La Source » de Henry Bordeaux, il y a là une forte étude de l'âme de tant de malades en traitement dans la région de Vermala, coin dominé pour ainsi dire par ce Christ-Roi en bronze, statue d'un art primitif, si l'on veut, mais dont le beau geste de bénédiction vous élève très vite, bien près du Ciel!

Glissons sur le moral de ces malades égoïstes, jaloux de la santé des autres, mais arrêtons-nous un instant, avec l'écrivain sur la belle remarque qu'aucun miracle ne pourra jamais être opéré par des remèdes: Le seul miracle, obscur celui-là, que chacun peut faire en soi-même, chaque jour, c'est de secouer son inertie, s'oublier, pour ne plus s'occuper que de ses semblables. Alors seulement la vie des sources et des fleurs, de la montagne si pure, ne sera plus dépoétisée par les hommes!

Enfin, arrêtons-nous avec Henry Bordeaux dans la région préférée du grand Rainer Maria Rilke mort à Valence, au-dessus de Vevey, mais qui, épris de la vallée du Rhône, où il passa le meilleur de son temps, voulut reposer près de l'Eglise de Rarogne, pas trop loin de Muzot, maison où il « écrivit avec joie des vers si tristes! »

Sous la plume de l'Académicien, cette maison nous apparaît comme un enchantement. La chambre du poète, tout cet ermitage prêtent à la méditation, à la paix de l'esprit et du cœur.

Rainer Maria Rilke, le poète que les roses ont tué, nous le voyons encore revivre dans la conversation qui eut lieu entre Henry Bordeaux et Madame Dr de Sépibus-de Preux une amie à laquelle il dédia ses « Quatrains valaisans », nous le voyons là, pelotonné dans ce fauteuil favori, d'où il contemplait son cher Valais, le Rhône, « pays à la fois doux et dur, jeune et vieux, chaud comme le pain, tenant à la fois de l'Espagne et de la Provence ».

Il était doux, pour celui qui traçait ces lignes par un merveilleux dimanche d'été, de voir et d'admirer ainsi avec Henry Bordeaux, un coin du Valais, rendu immortel par le chant d'un grand poète!

Mais hélas! Voici que la dernière page de « La Nouvelle » est déjà sous nos doigts. Nous nous réveillons brusquement, comme à la sortie d'un beau rêve et nous songeons à tant de malades d'ici-bas, à ceux là surtout qui mènent les peuples droit à l'abîme et provoquent, ainsi, une autre maladie: Celle qui empêche d'être heureux et qui s'appelle la Clairvoyance!

Alexandre Ghika.

L'Assemblée primaire

(Suite)

Services Industriels

La question est bien d'à-propos mais combien épineuse. Aussi M. Kuntschen déplore-t-il l'opposition qu'il a rencontré à la dernière assemblée lors de la présentation d'un projet de création de caisse-chômage qui aurait été alimentée par la caisse des autorités supérieures. On ne peut songer à limiter le droit des citoyens à venir s'établir chez nous, puisque le permis d'établissement est du ressort cantonal. Il faudra encore examiner de près cette question des chômeurs, d'autant plus qu'il faudra renoncer à l'avenir à leur procurer du travail par le moyen de travaux accomplis au même rythme que ceux pratiqués jusqu'ici. Par raison d'économie on devra s'en tenir d'abord exclusivement aux travaux utilitaires et appliquer leur réalisation sur une échelle de deux au lieu d'une année.

Ainsi que cela se pratique au Grand Conseil, M. **René Spahr** estime qu'il est plus logique et préférable à tous égards que la présentation de la gestion financière soit faite en deux assemblées: une en printemps pour les comptes de l'exercice écoulé; l'autre en automne pour l'établissement du budget.

L'autorité communale se rallie à cette manière de voir s'il en obtient l'autorisation de l'Etat. Pour le moment, la façon de procéder est celle prévue par la loi sur la matière.

Un peu de repos ici pour la présidence municipale et c'est notre directeur des Services Industriels qui devient le point de mire de l'assemblée. Il subit d'ailleurs le tir, à feu roulant parfois, avec le plus grand calme, ainsi qu'il convient à un homme sur lequel reposent des responsabilités qui deviennent de plus en plus lourdes avec l'extension que prend cette importante administration.

Au 31 décembre 1938, la situation des S. I. se présente comme suit:

Bilan au 31 décembre 1937: Fr.	5,905,613.60
Bilan au 31 décembre 1938 »	5,786,718.35
Diminution en 1938 Fr.	118,895.25
Amortis. des diff. emprunts	117,172.95
	121,625.05
Diminution des div. cptes	4,452,10
Augment. fournisseurs mag.	2,729,80
Diminution nette Fr.	118,895,25

Des interpellations sont présentées par MM. **Henri Wolff,** sur le poste « courses et déplacements, propagande et publicité, achat de courant, etc.; **P. de Riedmatten,** sur l'appareillage; **Raymond Clavien,** sur le projet de construction d'une usine sur la Morge; **Albert Varone,** sur la production des Usines I et II de la Lienne.

D'accord avec le vœu émis par les censeurs des S. I., M. le directeur Corboz déclare que la présentation actuelle des comptes de ses services constitue une anomalie; il demande, afin d'en permettre une lecture plus explicite, de présenter à l'avenir, deux comptes et un budget et non plus deux budgets et un compte comme pratiqué jusqu'ici. Admis.

Nouvelles casernes

M. le président Kuntschen donne lecture du message présenté, à cette occasion, par le Conseil d'Etat à la dernière session du Grand Conseil. Les travaux de construction sont devisés à 2,410,000.— somme sur laquelle il est demandé à la commune de Sion une prestation financière de fr. 500,000.— et la mise à disposition d'une superficie de 60,000 m2 de terrain. La valeur d'expropriation de ce terrain étant approximativement de fr. 120,000.—. Le montant de l'emprunt qui devra être opéré pour parer à ces prestations doit être considéré comme placé à fonds perdus, car il n'est pas susceptible d'une recette quelconque pour la caisse communale.

Les nouvelles casernes doivent pouvoir loger la troupe au mois de mai 1940. Elles seront construites en forme de pavillons comprenant seulement un rez-de-chaussée, et isolés les uns des autres, afin d'offrir moins de prises aux attaques aériennes.

A la suite d'une demande de M. **André Marcel,** nous apprenons que le mouvement de la troupe sera sensiblement augmenté avec la création des nouvelles casernes et que l'emplacement de celles-ci a été préféré aux Champsecs plutôt qu'au terrain d'aviation parce qu'elles se trouveront plus rapprochées de la ville et ainsi plus à même de faire bénéficier le commerce sédunois par la présence de la troupe.

La durée du contrat qui sera conclu avec la Confédération porte sur 25 ans. Les affirmations verbales de l'autorité militaire permettent de compter sur 100,000 journées annuelles au lieu de 60,000 inscrites jusqu'ici pour la troupe.

Il serait équitable, relève M. **René Spahr** que l'on obtienne l'assurance des autorités fédérales que les travaux de construction, la subsistance, les fournitures diverses et la place de cantinier soient réservés aux Sédunois puisque ce sont eux qui font les frais, en partie des nouvelles installations.

On ne peut, là aussi, donner aucune assurance formelle, assure M. le président, mais la Commune ne manquera pas d'intervenir énergiquement dans ce sens.

(suite en 3me page)

CONFÉDÉRATION

UN ACCIDENT D'AVIATION A LA CHAUX-DE-FONDS

M. Noël Riva, fils d'un entrepreneur de gypserie était depuis peu possesseur d'un nouvel avion qu'il avait acheté en France. Brillant pilote, ce jeune homme de 29 ans, possédait depuis longtemps son avion personnel qu'il avait échangé contre un modèle plus récent. Il entreprit un vol, samedi, avec M. Léon Droz, fabricant de pierres fines. A une trentaine de mètres de hauteur, l'avion piqua brusquement du nez et vint s'écraser au sol. Les deux passagers ont été tués.

UN JOURNALISTE BLESSÉ

Vendredi matin, M. Henri Laeser, journaliste et député vaudois, a été renversé à Lausanne par un cycliste, garçon-boulanger, Le blessé a le bras droit cassé et souffre d'une forte commotion.

Tous nos vœux de prompt rétablissement à cet excellent confrère, bien connu en Valais, non seulement pour ses écrits, mais aussi pour toute l'affection qu'il lui témoigne sans cesse. A. Gh.

LE 125me ANNIVERSAIRE DE L'ENTREE DE GENEVE DANS LA CONFEDERATION

Genève a fêté magnifiquement le 125e anniversaire de son entrée dans la Confédération. Il reçut, en effet, le 1er juin 1814 les contingents confédérés qui débarquaient au Port-Noir.

A ces réjouissances populaires de nos amis Genevois, le Valais était représenté par le président du Conseil d'Etat, M. Oscar de Chastonay.

A travers notre Canton

LA VALLENSIS A MARTIGNY

Martigny, la citadelle radicale du Valais, recevait, jeudi, la Vallensis. L'accueil fut cordial et chaleureux. Un comité d'organisation dont M. Ed. Coquoz, le conseiller communal Girard, le député Chappaz, les avocats Maurice Gross et Charles Exquis, M. Georges Sauthier, furent les membres dévoués, avait bien fait les choses.

Accueillis par les sons de l'Harmonie municipale, les étudiants se rendirent à l'église paroissiale où M. le Rd Chanoine Bussard prononça un sermon magnifique sur la tâche de l'étudiant.

La séance de travail eut lieu ensuite à l'Hôtel de ville, sous la présidence de M. Léon Mengis. Après les rapports du dévoué caissier, M. Guillaume de Kalbermatten, des présidents des sections, on discuta la revision des statuts. Dorénavant, le comité de la Vallensis sera composé de 9 membres; soit, du président et du vice-président de la société des trois présidents des sections, du caissier et des présidents des trois associations des membres honoraires et d'un représentant des sections universitaires.

M. le chanoine Bussard fut proclamé président et M. Louis Allet, vice-président. La discussion sur la réorganisation des statuts fut suivie de deux conférences sur la défense spirituelle de la Suisse présentée par le Rd chanoine Viatte et l'avocat Oscar Schnyder.

La séance terminée, un cortège s'organisa pour conduire la nombreuse phalange des étudiants suisses à l'Hôtel Kluser où un banquet excellent fut servi. Proclamé major de table, l'avocat Georges Sauthier s'acquitta de sa tâche avec brio.

MM. Mengis, Coquoz, Charles Girard, Théo Schnyder, Sallins, président central, Oscar de Chastonay, Thomas, préfet, Dr Schnyder adressèrent successivement des paroles enthousiastes. Notons tout spécialement l'éloquent discours de M. le conseiller d'Etat de Chastonay qui, dans une langue superbe, définit le rôle des jeunes. Ce n'étaient pas de simples clichés, ce n'était pas un discours banal mais une conférence substantielle. Aussi les étudiants ne lui ménagèrent-ils pas de vigoureux applaudissements.

Son Excellence Monseigneur Biéler et Monseigneur Burquier s'étaient fait excuser.

Vers deux heures, la joyeuse cohorte des étudiants se rendit au château de la Bâtiaz où se déroula la partie récréative. Sur le ravissant plateau qui entoure l'antique tour moderne, une kneipp gaie et joyeuse fut dirigée par M. le chanoine Bussard. Des discours et des chants alternèrent. M. le conseiller national Escher, toujours éloquent, félicita, en français et en allemand, les organisateurs de la journée et exalta le bel idéal de l'étudiant. M. Marcel Gross, président des jeunesses conservatrices du Bas-Valais sonna le rappel en vue des luttes futures.

On quitta avec regret ce site charmant et le soir les jeunes étudiants prenaient le chemin de retour, en conservant de cette fête un agréable souvenir. P.

NOS VINS A L'EXPOSITION DE ZURICH

Nous avons déjà publié le palmarès du concours des vins valaisans à Zurich avec le total des points (y compris le supplément pour collection)) qui servait au classement pour l'obtention du diplôme. On nous prie de publier cette liste avec le total des points obtenus pour l'aspect et la limpidité, le bouquet, la saveur et l'impression générale (maximum: 18 points):

Antille Damien, Sierre	points 16,08
Hoirs Ch. Bonvin Fils, Sion	17.—
Henri Carron ,Fully	16,44
Domaine Mont d'Or, Sion	17,42
Robert Gilliard, Sion	16,83
L. Imesch, Sierre	16,85
Orsat, Martigny	17,33
Provins, Sion	17,03
Hoirs Frédéric Varone, Sion	16,75
Wolff. Sion	16,67

UNE NOMINATION

Le Tribunal fédéral a nommé M. Robert Carrupt, géomètre officiel à Sierre, membre de la commission supérieure d'estimation en remplacement de l'ingénieur Jules Couchepin décédé.

Une série d'accidents

Une jambe cassée

Dimanche, en voulant descendre à la cave, Tobie Udry, à Sensine (Conthey) fit un pas si malheureux qu'il roula au fond des escaliers. M. le Dr Alfred Germanier, mandé d'urgence, constata que le blessé s'était fracturé une jambe. Il le fit conduire à la Clinique.

Une dégringolade de vélos

Deux jeunes gens de Chalais, Robert Devanthéry et Robert Zufferey, s'étaient rendus, dimanche à Ayent. Au retour, sur la forte pente de la route, le pneu d'avant du premier vélo éclata, sous l'effet de la chaleur probablement. Le cycliste tomba de sa machine. Son camarade n'eut pas le temps de freiner assez vite et vint encore s'abattre sur lui. Il en résulta une belle marmelade de jambes et de roues à tel point que nos deux gaillards furent relevés avec de multiples contusions au corps et au visage. Ils ont été conduits à la Clinique du Dr Germanier.

Accrochage

Dimanche, aux environs de 15 h., une voiture genevoise s'est rencontrée avec un car postal au carrefour du bâtiment des postes.

L'auto, qui venait à une allure assez vive, stoppa en voulant éviter un choc trop violent, mais malheureusement la manœuvre intervenant trop tard, le classique tamponnement se produisit. Il en est résulté quelques dégâts aux deux voitures.

Auto contre moto

Une collision s'est produite à l'entrée du village de Noës entre la moto de M. A. Duc. de ce hameau et la voiture automobile de M. Felber, ingénieur à Sion. M. D. débouchait sur la route avec sa motocyclette lorsqu'il entendit derrière lui un bruit de freinage anormal. Au même instant il fut heurté par l'automobile et sérieusement bousculé.

Il résulte de l'enquête que l'automobiliste n'est pas responsable de cet accident mais bien le motocycliste attendu qu'il aurait pris son virage trop large en abordant la route principale.

Tamponnement mortel

Samedi soir, après avoir passé une bonne journée à Sion, M. Giovanola, de Monthey, se rendait avec sa voiture à Sierre. Il était accompagné. Pour une cause que l'enquête établira, il se trouva soudain en face d'un homme d'un certain âgé, nommé C., d'Ayer, qui, projeté à plusieurs mètres par le véhicule, fut tué sur le coup.

Collision nocturne

La série noire continue: Sur la route de Géronde, l'autocar de H. H., de Savièse, heurta un cycliste assez violemment. Ce dernier a été relevé avec une plaie à la tête et diverses contusions. Il a été conduit à l'Hôpital de Sierre.

Cet accident est dû à une imprudence du cycliste, dit-on, mais aussi parce que le conducteur du car avait rallumé ses grands phares avant le croisement.

Un cycliste renversé

A la sortie du Pont de la Bâtiaz, M. Dorsaz a renversé avec son automobile un cycliste M. Pillet. L'auto heurta ce dernier de flanc droit. Il en résulte quelques dégâts sans gravité pour les deux conducteurs mais le vélo est réduit en piteux état.

Une explosion fait plusieurs victimes

Comme d'habitude, les ouvriers occupés aux travaux de fortifications au-dessus de Naters avaient reçu l'ordre d'allumer, dimanche matin, vers 6 h., les mèches destinées à provoquer l'explosion des rochers. Malheureusement l'explosion se produisit trop vite et les ouvriers n'eurent pas le temps de trouver un refuge. L'un d'eux, Jean Eyer, de Naters, 60 ans, fut tué sur le coup, la boîte crânienne arrachée. Un autre, R. Lochmatter, de Birgisch, fut sérieusement blessé et il mourut à l'hôpital, à 9 h. Il n'était âgé que de 26 ans.

La Mobilière Suisse
Mutuelle fondée en 1826, *assure aux meilleures conditions*
Bris de Glaces; Degâts des Eaux; Vol et Incendie
Devis et renseignements gratuits :
Roulet René, **assureur,** ***Sion*** - **Tél. 2.20.70**

BREVET DE CAPACITÉ

Le Département de l'Instruction publique rappelle au personnel enseignant intéressé que les examens en vue de l'obtention du brevet de capacité auront lieu le 12 juin à 8 h., à l'Ecole normale des Filles pour les institutrices et le 13 juin à la même heure à l'Ecole normale des garçons pour les instituteurs.

Les inscriptions seront reçues au Département jusqu'au 10 juin 1939.

Le Chef du Départ. de l'Instr. publique:
Cyr. Pitteloud

LA REPRISE DE « LA SERVANTE D'EVOLENE »

Samedi après-midi, à Mézières, on a repris au Théâtre du Jorat « La Servante d'Evolène. Notre envoyé spécial nous a fait un « papier » que nous publierons dans notre prochain numéro, faute de place aujourd'hui.

Disons tout de suite cependant que les autorités valaisannes étaient représentées à cette reprise, par MM. les conseillers d'Etat de Chastonay et Pitteloud et par M. le conseiller national Joseph Kuntschen.

« Le chœur qui s'incorpore si naturellement, si pleinement à l'action », dit la « Feuille d'Avis de Lausanne », c'est de nouveau la « Chanson Valaisanne » que dirige M. Georges Haenni. En plus des qualités artistiques, de la pureté des voix, de la discipline et du talent de cet ensemble, celui-ci apporte encore l'élément valaisan par excellence qui situe la légende dans les décors suggestifs des regrettés Jean Morax et Aloys Hugonnet. C'est lui qui apporte en plein cœur du canton de Vaud, l'air frais de la montagne, c'est lui qui fait revivre le val d'Hérens: Evolène... »

Les Musiques Valaisannes à Monthey

La fête de Monthey a été favorisée par un temps splendide et nos musiciens ont passé des moments inoubliables samedi et dimanche dans la cité industrielle du Bas-Valais qui s'était parée de ses plus jolis atours pour les recevoir. Presque toutes les sociétés de musique du canton ont pris part à cette importante manifestation.

Un grand cortège précédé de gendarmes, et des autorités a ouvert, samedi, le programme des manifestations organisées par les sociétés locales, l'Harmonie de Monthey et La Lyre, sous la présidence de l'actif et dévoué M. Alexis Franc, qui est en même temps président de l'Association valaisanne des Sociétés de musiques.

Parmi les sociétés invitées se trouvaient l'Union instrumentale de Bex.

Sous la baguette experte de son nouveau directeur, M. Daetwyler, la Gérondine, musique municipale de Sierre, a donné, pendant la soirée un concert vivement applaudi. C'est au cours de ce concert qu'a eu lieu la cérémonie de la remise de la bannière cantonale à sa nouvelle garde d'honneur: L'Harmonie de Monthey.

Dimanche matin, de très bonne heure déjà, les musiques se préparent à recevoir les sociétés sœurs à la gare. Un cortège s'organise impeccablement qui conduit toute cette cohorte de musiciens sur la place de fête après un tour dans les principaux quartiers de la ville. Un excellent vin d'honneur vint fort à propos désaltérer les gosiers qui commencent à ressentir les effets de cette belle journée ensoleillée.

Le discours de réception est prononcé par M. l'avocat Martin, qui eut des paroles enflammées pour célébrer le culte de la musique et saluer les sociétés qui s'étaient rendues à Monthey.

Sur la place de fête, on pouvait noter la présence, entre autre, de M. Théo Schnyder, le nouveau président du Grand Conseil, de MM. les conseillers d'Etat Albano Fama et Anthamatten, du conseil municipal de Monthey, in corpore, à la tête duquel se trouve M. l'avocat Maurice Delacoste; MM. Albert Delaloye, président du Tribunal cantonal, Evéquoz et Barman, nos représentants aux Chambres fédérales.

A midi, tout le monde prend place dans l'immense cantine pour le banquet en commun.

Prirent la parole au dessert, MM. Alexis Franc, Delacoste, Fama et Schnyder.

Pendant le banquet, les sociétés se sont produites à tour de rôle pour l'exécution du morceau qu'ils avaient eu la faculté de choisir.

Un jury composé de MM. Weiss, directeur de l'Union Instrumentale de Lausanne et Held, directeur de la Lyre de Montreux, est chargé de rapporter sur l'impression recueillie par ce concours musical.

Après un nouveau grand cortège en ville, et en fin d'après-midi, M. Alexis Franc eut le plaisir de distribuer des médailles aux vétérans cantonaux et fédéraux. Nous en publierons la liste prochainement.

Le nouveau président cantonal

C'est au tour du Haut-Valais de fonctionner comme Vorort de l'Association valaisanne des musiques et c'est M. Gaspard de Stockalper, à Brigue qui a été élu comme président. La capitale du Haut organisera donc la prochaine fête cantonale qui aura lieu en 1942.... à moins que la fièvre aphteuse nous réserve encore des surprises!

Avec l'Harmonie de Sion

Environ 70 musiciens, sans compter les accompagnants, prenaient le départ dimanche matin pour se rendre à Monthey, où ils étaient reçus à bras ouverts. A la tête de notre corps musical se trouvaient M. le président de la ville Joseph Kuntschen, avec M. le conseiller Louis Allet, M. le président de l'Harmonie Sidler et M. Maurice Viot, son énergique directeur.

On a particulièrement remarqué l'exécution parfaite, au cours de l'office divin, où l'Harmonie de Sion se produisit dès le début, du « Largo » de Haendel. A l'élévation, ce fut l'« Intermezzo de Cavalleria Rusticana . La jolie sonorité des bois et la douceur de timbre des cuivres firent une profonde impression sur l'assistance.

L'opinion générale est unanime pour féliciter notre belle société sédunoise des résultats obtenus tant pour son ensemble, sa maîtrise dans l'exécution, sa sonorité qui égalent en valeur certaines sociétés étrangères de classe. Et ces félicitations rejaillissent sur le directeur de notre Harmonie dont il faut louer le talent incontestable et auquel revient le mérite d'avoir su faire de notre corps musical ce qu'il est actuellement.

Les meilleurs musiciens présents à la Fête de Monthey, et parmi eux des artistes, ne lui ont pas ménagé leurs compliments.

A son retour à Sion, l'Harmonie municipale fut accueillie en gare par un nombreux public. Il avait hâte de retrouver son enfant favori dont l'absence, même pendant un jour, laisse un vide dans nos murs. La belle réception qui fut réservée à cette société prouve l'attachement profond que lui porte toute la population et elle l'a bien méritée.

Relevons encore qu'au cours de la fête de Monthey il a été décerné à MM. Louis Arlettaz, Joseph, Fiorina et Jules Walpen la médaille des vétérans.

L'Assemblée primaire

(Suite de la 1re page)

Comment la Ville va-t-elle payer les intérêts et les amortissements de cette dette de fr. 620,000? demande M. **Nicolas Délez** d'un air narquois.

Evidemment, ce n'est pas une paille, et il faudra bien se débrouiller sinon les casernes trouveront facilement à se loger ailleurs. Et comme la Ville n'a déjà pas tant de choix, elle devra bien saisir les occasions de se développer quand elles se présentent... fait comprendre M. Kuntschen.

Des subsides peuvent éventuellement être alloués aux nouvelles constructions par les instances supérieures et M. **André Lorétan** estime qu'il y aurait lieu d'intervenir en haut lieu pour faire appel aux caisses créées en faveur des occasions de travail.

Cette question a déjà été discutée avec M. le conseiller d'Etat Fama, chef du Département militaire, assure M. Kuntschen. Elle n'a pas été entièrement solutionnée d'une manière formelle, mais nous avons du moins la certitude que si de pareils crédits étaient alloués ils seraient certainement attribués à la Ville de Sion au prorata du montant de ses prestations. Ce subside pourra probablement atteindre le taux de 18%.

Dans toutes ces graves discussions, la note humoristique est apportée par M. l'architecte **Praz,** qui pense que la Confédération ne faillira pas à ses goûts et que dans l'édification des nouvelles casernes elle respectera certainement le style de la nouvelle poste.

Au vote, l'emprunt pour le projet de construction d'une caserne neuve est autorisé à l'unanimité moins deux voix, dont celle de M. Délez.

Examinant la situation en financier averti, M. le Dr **André Lorétan** émet une recommandation: puisque l'emprunt pour les nouvelles casernes ne presse pas, et que la Commune d'autre part, se trouvera dans la nécessité de faire face à d'autres obligations, il y aurait lieu de réunir ces emprunts sur un plan d'ensemble qui portera sur un chiffre de 2 millions. Le marché de cet emprunt pourra se faire ainsi à de meilleures conditions.

La suggestion de M. Lorétan est heureuse et l'autorité municipale la prendra en considération.

Divers

Le chapitre « Divers » est entièrement occupé par l'injustice commise à l'égard de la Faculté américaine de Théologie qui s'est établie dans nos murs après avoir été chassée du pays d'Hitler.

C'est M. **Pierre de Riedmatten** qui commente les événements qui se sont déroulés dans notre pays à ce sujet et la décision qui a été prise sous la pression de certains esprits sectaires. On est encore sous le coup d'une violente indignation qui n'est pas prête de s'éteindre.

L'interpellation de M. de Riedmatten vient à son heure, car elle a permis aux électeurs sédunois, réunis en assemblée primaire, de n'importe quel parti ou religion de se trouver unanimes pour protester contre le coup de force qui a été porté au Canisianum.

Il est avéré, en effet, que si la direction de la Faculté a pris la décision de fermer ses portes à la clôture de l'exercice en cours, cette décision lui avait été littéralement arrachée....

M. de Riedmatten prie l'autorité municipale d'étudier, de concert avec les autorités cantonales, les moyens à employer afin que la mesure vexatoire qui atteint le Canisianum soit rapportée et à continuer les efforts dans ce sens.

Cette proposition reflète bien le sentiment profond de toute l'assemblée, car elle recueille d'unanimes applaudissements.

Calmement et dignement, plusieurs orateurs viennent encore à leur tour exprimer l'amertume qu'ils ressentaient après l'iniquité commise qui blesse profondément le cœur de tous les patriotes valaisans et cause des craintes pour l'avenir.

En termes excellents, M. le conseiller **A. Bacher,** rend hommage aux efforts de S. E. Mgr Bieler, des autorités cantonales, municipales et de la Presse pour obtenir dans cette affaire une décision du Conseil fédéral conforme à un esprit de justice et de saine compréhension de la situation.

Après plusieurs suggestions, l'assemblée décide de charger le bureau d'enregistrer ses doléances et d'adresser en son nom une énergique protestation aux pouvoirs fédéraux.

Ceux-ci, nous en sommes certains, comprendront tôt ou tard les sentiments qui animent notre population et sauront lui rendre une honnête justice...

Vers un Conseil général

M. **Flavien de Torrenté** saisit l'occasion qui s'est présentée à plusieurs reprises où l'assemblée primaire s'est trouvée incompétente pour trancher certaines questions. Il réclame une refonte de l'administration et lance une pointe en faveur de l'institution d'un Conseil général.

C'est sur cette suggestion sur laquelle l'orateur reviendra certainement à la prochaine occasion que M. le président clôt l'assemblée primaire 1940. Gg.

Chronique sédunoise

Ordre de la Procession de la Fête-Dieu

1. La Croix de la Confrérie du Rosaire.
2. L'orphelinat des filles.
3. Les écoles primaires des filles:
   a) les plus petites sans voile;
   b) les plus grandes avec le voile.
   Les 5 bannières représentant les mystères joyeux du Rosaire accompagnent ce groupe.
4. L'école normale des filles avec le voile.
   Les 5 bannières représentant les mystères douloureux du Rosaire accompagnent ce groupe.
5. Les jeunes filles de la Confrérie du Rosaire.
   Les 5 bannières représentant les mystères glorieux du Rosaire accompagnent ce groupe.
6. Le groupe de l'école des nurses.
7. Le groupe des anges et de la croisade eucharistique.
8. Les Enfants de Marie en blanc avec leur bannière.
9. Un groupe de vierges avec le voile escortant la statue de N.-D. du Rosaire.

9a. La jeunesse catholique féminine, JOCF, JICF, Eclaireuses;
10. Les Religieuses des différentes communautés.
11. La Croisade eucharistique des garçons;

11a Les garçons des Ecoles primaires;
12. L'école industrielle inférieure;
13. Le Cercle ouvrier;
14. La jeunesse catholique masculine;
15. L'Ecole normale des garçons;
16. Section des Etudiants suisses;
17. Le Collège cantonal;
18. Le groupe des chantres;

18a. Les Eclaireurs catholiques.
   Tous ces groupes, à l'exception de celui des anges, marchent 6 de front.

19. Une section de soldats;
20. L'Harmonie municipale;
21. Le drapeau cantonal;
22. Un peloton de gandarmerie;

22a Petits chanteurs de N.-D.

23. Les RR. PP. Capucins;

23a. Canisianum;

24. Le Clergé de la Cathédrale;
25. Le Très Saint Sacrement;
26. Un peloton de gendarmerie;
27. Le Gouvernement cantonal;
28. Le Tribunal cantonal;
29. Les Conseils municipal et bourgeoisial;
30. Le groupe des officiers;

30a. Groupe des Troupes motorisées;

31. Une section de soldats;
32. Les fidèles, les hommes;
33. Les fidèles, les femmes.
34. Un peloton de soldats.
   Ceux-ci marchent 4 de front;

Remarques. — Le parcours de la procession est le suivant: Place de la Cathédrale, Séminaire, Avenue du Nord, Grand-Pont, Rue de Lausanne ,Planta. La procession se termine au retour à la cathédrale, où il y aura une dernière bénédiction.

Dès les 9 h. 45, les participants des groupes 1 à 10 inclusivement, se réuniront sur la Planta. Ceux des groupes 11, 12, 16, 17 et 18, au nord de la Cathédrale, vers le monument du Soldat; ceux des groupes 13, 14 et 15 dans l'avenue Mathieu Schinner, vers le collège.

Tous ces groupes voudront se conformer aux indications qui leur seront données par les différents commissaires.

La population voudra bien ne pas se contenter de stationner sur les trottoirs, mais prendre part à la procession, — éviter de traverser les rangs de la procession, — contribuer par son recueillement et sa piété à rehausser le triomphe du Christ dans l'Eucharistie.

Le bicorne des gendarmes

A l'occasion de cette procession, nous l'avons déjà dit, nos beaux gendarmes valaisans seront coiffés pour la première fois depuis de longues années, du bicorne, qui, sans aucun doute leur donnera une allure encore plus martiale.

La procession à Savièse

Le village de Granois est dans l'effervescence. Il veut être digne de son passé et organiser une procession de la Fête-Dieu qui lui fasse honneur. Tout est minutieusement préparé. Les anges frisent leurs cheveux, le « Zambri » prépare son plus beau costume et sa houlette fleurie, les grenadiers font les exercices de parade.

L'après-midi, la procession partira à 15 h. de Granois pour se rendre à l'église de St-Germain.

Un abonné de Savièse nous transmet, d'autre part, le programme suivant de la cérémonie à Savièse, du jour de la Fête-Dieu:

Dès le matin, le cortège partira de Granois à 9 h., pour assister à la grand'messe à l'église paroissiale; ensuite procession dans le village de St-Germain, et retour à l'église pour la suite de la messe. A l'issue de celle-ci le cortège se rend à la Maison communale pour adresser son salut aux drapeaux qui flottent pour la circonstance. Les invités et les autorités se joignent au cortège et départ pour Granois où un dîner en commun aura lieu à la maison d'école du village. A 14 h. la troupe se rassemble à nouveau pour prendre la direction de l'église où les vêpres sont célébrées. Après celles-ci, le cortège se rend devant la maison du dévoué président de la Commune, M. Marc Héritier, où un fendant pétillant viendra déssécher les gosiers. Départ

pour Granois pour la remise du drapeau.

Si le temps est de la partie, Savièse sera un joli but de promenade le jour de la Fête-Dieu.

PARADE DE LA FETE-DIEU

Les soldats de l'élite, domiciliés à Sion et porteurs d'arme sont invités à prendre part à la parade de la Fête-Dieu. Tenue: baïonnette, cartouchières, casque et souliers de marche. Rassemblement devant le Palais du Gouvernement à 80,00. Solde 5 fr.

Département Militaire.

Action Catholique féminine

L'A. C. féminine organise pour le vendredi 9 courant, à 20 h. 30 à la maison d'œuvres à Sion sa dernière assemblée générale avant l'été.

Le programme de travail des cercles pendant le dernier trimestre sera commenté et la discussion ouverte sur les sujets traités.

La dernière assemblée, par sa chaude atmosphère, a prouvé que le mouvement attirait de plus en plus la sympathie générale. C'est pourquoi l'A. C. féminine croit pouvoir compter sur une participation qui l'encouragera dans ses efforts.

A vendredi donc, sans faute.

Le Congrès de la Société suisse des marchands de charbon

Cette importante association a tenu son assemblée générale à Sion, samedi et dimanche sous la présidence de M. Barblan, de Lausanne. Disons tout de suite que l'organisation de ces deux journées, qui avait été confiée au groupement de Sion fut impeccable et digne de commerçants rompus aux affaires. Favorisé par un temps splendide cette manifestation à laquelle nous avons été aimablement convié fut donc réussie en tous points. Nous en reparlerons dans notre prochain numéro.

Terrible accident mortel

Dimanche soir, vers 21 h., un camion conduit par M. Géraud, de Sion, et sur lequel avaient pris place MM. Karl Keller, Altman H., et Neuhaus Rudolph revenait de Montana et se dirigeait sur Sion lorsqu'à la sortie d'Uvrier, pour une cause que l'enquête établira, le chauffeur donna un coup de volant à sa machine pour éviter deux couples de piétons qui circulaient à droite de la route. Cependant, un de ceux-ci, M. Joseph Burgener était attrappé par la poignée de la portière du camion. Le choc fut si violent que cette poignée fut littéralement arrachée, tandis que M. Burgener s'écroulait avec une double fracture du crâne. Un autre piéton fut bousculé et renversé. M. Géraud perdant un peu la tête sous le coup de l'émotion transporta, avec son camion, M. Burgener à l'hôpital de Sion. Mais il était trop tard. M. Burgener succomba peu après sans avoir repris connaissance. Il avait 51 ans.

La gendarmerie, qu'il faut louer ici, pour la promptitude avec laquelle elle a agi, commença aussitôt une enquête et l'on fit une prise de sang à M. Géraud. Actuellement, le Tribunal de Sion poursuit cette enquête et nous savons qu'il a ordonné l'arrestation du conducteur du camion.

Appel à la population sédunoise

Les samedi et dimanche 10 et 11 juin aura lieu à Sion l'assemblée de l'Union suisse des Arts et Métiers. Ce sera la seconde fois que ces assises se tiendront dans notre ville: ce fut la première fois en 1909, lors de l'exposition cantonale, et dans quelques jours nous aurons l'honneur de recevoir environ 350 délégués venant de toutes les contrées de la Suisse.

La population sédunoise toute entière ne manquera pas d'accueillir nos chers Confédérés avec cette hospitalité gracieuse qui lui est coutumière et ne négligera rien pour leur rendre le plus agréable possible leur court séjour dans notre ville. Elle voudra bien orner et pavoiser les rues, ou plutôt garder quelques jours encore le ravissant décor de la Fête-Dieu. Qu'elle en soit remerciée à l'avance par le

Comité de la Société Industrielle et des Arts et Métiers.

TAIRRAZ, Confiseur, Rue de Lausanne, **SION**

Imprudent cycliste

L'autre soir, un jeune garçon de 16 ans descendait à bicyclette le chemin du Gouvernement. Il avait placé sur le cadre de sa machine une fillette qu'il devait conduire à l'hôpital. Pour une cause ou une autre, à la hauteur des W.-C. publics, la bicyclette et ses occupants roulèrent à terre. Pas de dégâts autres que quelques égratignures.

A propos d'un accident

Une confusion s'est produite dans notre information parue dans le dernier numéro au sujet de l'accident dont a été victime Mlle Anna Keller. Ce n'est pas en descendant à la cave qu'elle a été blessée mais par un jeune cycliste qui l'a renversée à Nax, ainsi que nous l'annonçons, d'autre part, dans le même numéro.

Mlle Keller a la clavicule gauche fracturée et de nombreusses contusions notamment aux bras. Actuellement son état est aussi satisfaisant que possible.

« Par la même occasion, nous écrit son frère, M. Emile Keller, nous tenons à remercier ici, encore, M. et Mme Constantin, épiciers à Nax, pour leur bienveillance à notre égard, et M. Bruttin, qui a bien voulu aménager une place dans le car pour elle et la conduire jusqu'à son domicile. »

BOXE

Ce soir, Ange Cliville a donné rendez-vous à toute la presse sportive à son restaurant au Buffet de la Gare, à 20 h. Il sera intéressant de savoir l'opinion du fameux nègre sur les capacités de nos amateurs.

Une exposition Ch. Wuthrich

Les amis de la peinture liront avec plaisir dans les annonces de ce jour, que notre artiste bien connu, M. Ch. Wuthrich, ouvrira dès samedi, une exposition de ses nouvelles œuvres à l'Hôtel du Midi.

Nous recommandons la visite de cette salle à tous ceux qui aiment les sites du Valais, dont M. Wuthrich sait toujours faire un beau choix.

Examens de fin d'apprentissage

Les examens professionnels de fin d'apprentissage ont commencé à Sion lundi 5 juin. Les premiers jours sont consacrés aux examens oraux.

Concert public de chant

Afin de clôturer dignement une année musicale qui a été marquée par les brillants succès remportés au concours cantonal de Viège, et dont la presse s'est déjà fait l'écho, les deux sociétés de la Ville de Sion: la Chorale Sédunoise et le Maennerchor Harmonie donneront le vendredi 9 courant, dès 20 h. 30, dans les jardins de l'Hôtel de la Planta, un concert à l'intention du public sédunois.

Nous saisissons cette occasion pour présenter la liste des membres de la Chorale Sédunoise qui ont obtenu le diplôme de « vétérans » de l'Association cantonale des Chanteurs valaisans, lors de la fête de Viège, titre qui est décerné après 20 ans d'activité dans la Fédération.

Ce sont: MM. Georges Haenni, Fabien Exquis, Dr Benoît Zurbriggen, Dr Ernest Scheurer, Pierre Pellet, Léon Imhof, Otto Brunner, Emile Bielmann, Hermann Kreissel, Auguste Pittet, Camille Bovier, Gustave Tabin.

Les grandes promenades

Les Ecoles primaires dans le Haut-Valais

Hier matin, les écoles de la ville partaient en grande promenade, sous la direction toute paternelle et très bienveillante de MM. les conseillers Louis Allet et Alexis de Courten. Tandis que quelques élèves se rendaient dans la région de Viège, d'autres montaient plus haut et firent une vraie course de montagne si l'on peut dire....

Favorisés par un temps splendide, nos enfants nous sont revenus tous bronzés et heureux.

L'Harmonie municipale, comme de coutume, s'est rendue à la gare pour recevoir cette jeunesse et la conduire en cortège en ville.

Devant l'hôtel de ville, une foule de parents, d'amis, de curieux s'était massée. M. le municipal Allet dit à tous sa joie de la réussite de cette course. Et c'est avec son plus large sourire qu'il annonça un jour de congé pour couronner la traditionnelle grande promenade.

L'Ecole de Commerce à Zurich

L'Ecole de Commerce pour but de sa grande promenade annuelle a choisi l'Exposition de Zurich où elle s'est rendue accompagnée de ses professeurs.

Du lait sur la chaussée

Une jeune cycliste descendait en vélo l'Avenue du Nord quand elle fut renversée, près de la Planta par un autre cycliste qui venait de la rue de Lausanne. La petite roula à terre et la boille de lait qu'elle portait sur le dos perdit son réconfortant liquide.

AU CINEMA LUX

Dès ce soir et pour 3 jours seulement, reprise de « Ramuntcho ». Tirée du roman de Pierre Loti, l'histoire de « Ramuntcho » est celle d'une bande de contrebandiers en pays basque. Réalisé à la frontière franco-espagnole, à l'endroit même où Loti écrivit son roman, « Ramuntcho » provoquera en vous une émotion intense de sincérité, d'humanité et de moralité. C'est un film vécu, une histoire simple et touchante, une de ces pages de la vie qui, à l'instar des films de Pagnol, sentent le terroir, la nature, la vie. C'est, par ailleurs, un document de folklore particulièrement réussi, qui enchantera tous ceux qui considèrent le pays basque comme « un coin de paradis oublié sur la terre ».

Vous retrouverez dans « Ramuntcho » une pléiade d'artistes de grand talent que vous aimez: Françoise Rosay, Madeleine Ozeray, Louis Jouvet, Line Noro, Nino Constantini et vous y ferez la connaissance de Paul Cambo qui se révèle dans ce film comme une étoile de brillant avenir. « Ramuntcho » passe à juste titre pour le meilleur film français de la saison. Prix réduit des places: parterre fr. 1.— balcon, fr. 1.50.

Boxe

Le nègre Cliville

Genève a été jusqu'à présent la seule ville en Suisse qui pût présenter à son public la merveille noire.

Ange Cliville est incontestablement un roi du k.o. puisque durant sa carrière il a battu différents champions européens.

Le public genevois se rappelle encore le fameux k. o. sur le champion italien Benabeni, au 4me round. Tout le vélodrome de Plan-les-Ouates était en délire.

Nous remarquons d'après son palmarès que le fameux Cliville n'est pas un scientifique puisqu'il ne compte que quelques victoires aux points, mais bien un vrai bagarreur qui se fait un vilain plaisir de prendre les coups pour mieux les rendre.

La tâche n'a pas été facile pour le Comité du Club de boxe de trouver un adversaire capable d'être opposé à Cliville, mais il a eu enfin la main heureuse en choisissant le scientifique français Demets.

Comme second combat-vedette, nous aurons la demi-finale du championnat suisse des mi-lourds entre le Sédunois Thommen contre Iseli, de Berthoud. Ce dernier compte une récente victoire sur le champion suisse Sutter, ce qui est déjà une belle référence.

Nous aurons comme hors-d'œuvre nos meilleurs cantonaux: Fracheboud, Puisse, Monnay, Dissenbach, Ruff, contre une sélection vaudoise.

Avec un tel programme, nous ne nous étonnerons pas de voir arriver à la capitale des cars de Genève et d'ailleurs. Et ce sera tant mieux, car les organisateurs risquent gros dans leur entreprise et ils méritent que le public les soutiennent.

M. Félix MEYER, entrepreneur, et ses enfants, profondément touchés par les nombreuses marques de sympathie reçues à l'occasion du grand deuil qui vient de les frapper, remercient de tout cœur toutes les personnes qui y ont pris part.

La famille **TAVERNA** remercie bien sincèrement toutes les personnes qui ont pris part à son deuil, particulièrement le groupe des peintres et la Classe 1887.

SERVICES RELIGIEUX

Jeudi 8 juin: **Fête-Dieu**

A la cathédrale. — Messes basses à 5 h., 5 h. 30, 6 h., 6 h. 30, 7 h., 7 h. 30 et 8 h. 30. A 9 h. 30, Office pontifical, suivi de la procession. La dernière messe sera célébrée immédiatement après la procession.

A l'église du Collège et à la St-Théodule, les messes sont également avancées. A la St-Théodule, la messe des écoles des filles aura lieu à 7 heures. A l'église du Collège, la messe des écoles des garçons aura lieu à 9 h. 30.

Classe 1917 - **ASSEMBLÉE** *Vendredi 9 juin au Café du Midi à 20 heures 30.*

DANS LES SOCIÉTÉS

Chœur mixte de la cathédrale. — La messe de l'office pontificale de la Fête-Dieu commence à 9 h. ½. Prière d'être très exact.

Chœur d'hommes de la Fête-Dieu. — La répétition aura lieu dans la cour du Grand Séminaire, mercredi soir à 20 h.

L'Office Pontifical commence à 9 h. 15. La grand'messe à 9 h. 30. La procession vers 10 h. 20 avant l'ordre des groupes de celle-ci.

C.A.S., Gpe Sion. — Course au Bietschhorn, dimanche 11 juin. Départ samedi à 13 h. Inscriptions mercredi au local ou jusqu'à vendredi à midi chez F. Gaillard, bijoutier.

Harmonie Municipale. — Mardi à 20 h. 30 répétition générale.

Chorale Sédunoise. — Ce soir mardi, répétition générale, grande salle Hôtel Planta.

C.S.F.A. — La réunion de juin aura lieu non pas mercredi 7 juin, mais vendredi 9 juin à 20 h. 30 au local ordinaire. Renseignements seront donnés pour la course des sections valaisannes.

Occasions à saisir
FROMAGES
Gruyère, gras, vieux, le k. fr. 1.50 à 2.—; id. été 1938 2.20 à 2.40; petits fromages de montagne gras 4 k. fr. 2.20 le k.; id. mi-gras, fr. 1,50 à 1.60 l. k., 1/4 gras fr. 1.30 le kg.
Laiterie Marquis, Sion.

A LOUER
chambre meublée.
S'adresser au bureau du journal

On cherche à louer
Appartement
de 2 chambres, sans confort, de préférence. S'adresser sous P. 3593 S Publicitas, Sion.

Bonne dactylo
connaissant français et allemand est demandée pour bureau à Sierre. Offres par écrit sous chiffre P 3596 S. Publicitas, Sion.

CINÉMA LUX
MARDI 6, MERCREDI 7 et JEUDI 8
3 JOURS A PRIX REDUITS
REPRISE DU GRAND SUCCES
RAMUNTCHO
d'après l'émouvant roman de
PIERRE LOTI
Prix des places Fr. 1.— et Fr. 1.50

A LOUER
pr la saison d'été 1 chalet neuf, composé de 3 chambres et une cuisine aux Rairettes, mayen de Haute-Nendaz (alt. 1500 m.).
S'adresser au bureau du journal

Gendarmerie
Téléphone 2.10.47

On cherche
CHAUFFEUR
parlant français et allemand. Ecrire sous chiffre P. 3608 S. Publicitas, Sion

Timbres caoutchouc en tous genres
S'adr.: bureau du journal.

FETE-DIEU
Confiez vos commandes de patés chauds et froids ainsi que les glaces à la **Confiserie Padrutt-Stoller - Sion**
Rue St-Théodule (Anc. Keller) SALON DE THÉ

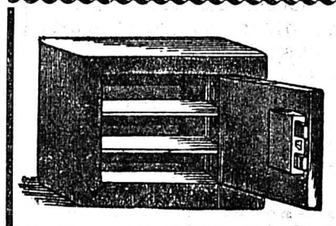

Coffres-forts d'occasion
Plusieurs de diverses dimensions.
Prix très avantageux.
Liste à disposition.
S'adr. FRANÇOIS TAUXE, Malley-Lausanne

Exposition de peinture
Ch. Wuthrich
dans la Grande Salle de l'HOTEL DU MIDI
du Samedi 10 au Lundi 18 Juin

ANGE CLIVILLE
le 11 juin
Au Parc des Sports Sion

HERMES la machine construite pour durer
Office Moderne SION
E. Olivier succ. de F. R. Métrailler
Tél. 2. 17. 33
14 modèles dès frs. 160. - ATELIER et MAGASIN : rue des Remparts

J'avise la population sédunoise que j'ai ouvert un
Magasin Primeurs - Fruits - Légumes
à la **Rue des Remparts,** au local tenu anciennement par Mlle Iten, étoffes.
Je me recommande pour une marchandise toujours fraîche.
Mlle Elise CINA.

POLICE Locale
Téléphone 2.10.14

Notre No de tél. : 2.19.05

Cultivez la chance..

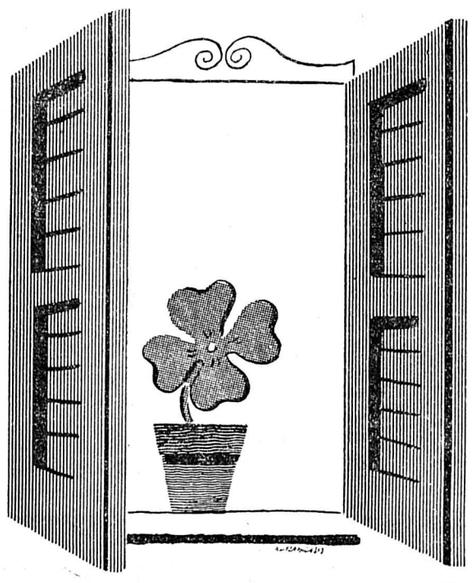

035.B

LOTERIE de la Suisse ROMANDE
8e TRANCHE * TIRAGE 14 JUIN
SION, Avenue de la Gare - Ch. post. II c 1800

Pour la Fête-Dieu
BAS
les nuances d'été sont arrivées
GRAND CHOIX
Magasin spécial de Bas
Mme LORETAN, SION
Grand-Pont

A vendre aux Potences, près Sion
Pré-jardin
arborisé d'environ 200 toises. S'adr. Jos. Pott, arboriculteur, Châteauneuf-Village.

L'Imprimerie **Gessler**
Imprime tout et bien

Attention
Nos bureaux et ateliers sont ouverts, sans interruption le lundi, mercredi et vendredi, de 7 et demie à 20 h.

Billets de la Loterie Suisse Romande
S'adr.: bureau du journal.

Voyages „Provins" à l'Exposition Nationale

PROVINS organise à l'intention de ses sociétaires, de ses clients et de toutes personnes à qui cela intéresse, des voyages d'un jour à Zurich, à partir de la semaine du 19/24 juin, à raison de 1 à 2 voyages par semaine, suivant le nombre d'inscriptions, durant l'ouverture de l'exposition.

Flèche rouge — **HORAIRE**

5 h. 22 dép.	Sierre	arr. ▲	0,03	Fr.	26,15
5 h. 28 »	Granges	»	23,56	»	25,90
5 h. 32 »	St-Léonard	»	23,52	»	25,70
5 h. 39 »	Sion	»	23,46	»	25,50
5 h. 45 »	Ardon	»	23,39	»	25,20
5 h. 48 »	Chamoson	»	23,35	»	25.—
5 h. 51 »	Riddes	»	23,32	»	24,90
5 h. 56 »	Saxon	»	23,27	»	24,75
6 h. 00 »	Charrat	»	23,22	»	24,55
6 h. 05 »	Martigny	»	23,18	»	24,35
6 h. 10 »	Vernayaz	»	23,12	»	24,10
6 h. 20 »	St-Maurice	»	23,02	»	23,70
7 h. 00 arr.	Lausanne dép.		22,22		—.—

Train léger

7 h. 08 dép.	Lausanne arr.	22,14	Possibilité de retour individuel dans les 10 jours c. paiement d'un supplément de Fr. 2,70.
9 h. 50 arr.	▼Zurich dép.	19,32	

y compris: entrée à l'exposition, collation à l'arrivée, transport de la gare à l'exposition, dîner avec vin et service, transport en vedette d'une rive à l'autre. Guide à travers l'Exposition, surtaxes comprises.

Toutes personnes désirant profiter de ces voyages devront s'inscrire à l'Office central « PROVINS » Sion, en indiquant la semaine qui lui convient.

PROVINS.

Résultats des votations de dimanche

Le plan Obrecht complétant la Constitution fédérale en vue de l'octroi et de la couverture partielle de crédits destinés au renforcement de la défense nationale et à la lutte contre le chômage a été accepté par le peuple suisse à une majorité de plus de 245,000 voix. Trois cantons l'ont rejeté: Vaud, Genève et Neuchâtel. La participation au scrutin a été du 53%.

La partie était jouée à l'avance, mais les opposants au plan Obrecht ont voulu marquer leur désapprobation de l'emprise étatiste toujours plus grande du pouvoir fédéral qui diminue toujours aussi un peu plus l'autonomie financière des cantons. D'autre part, la présentation de l'arrêté cumulant en une seule votation l'octroi de crédits au renforcement de la défense nationale à celle de la lutte contre le chômage a profondément déplu à de nombreux électeurs qui ne peuvent, certes, pas être soupçonnés d'un manque de patriotisme.

Voici les résultats enregistrés par notre canton dont la majorité des acceptants est peine de 323 voix supérieure aux rejetants:

District de Conches	oui	non
Ausserbinn	—	8
Bellwald	14	21
Biel	11	4
Binn	19	2
Blitzingen	21	13
Ernen	25	17
Fiesch	29	51
Fieschertal	—	23
Geschinen	—	3
Gluringen	2	21
Lax	21	7
Mühlebach	1	16
Münster	27	31
Niederwald	15	11
Obergesteln	6	14
Oberwald	18	33
Reckingen	24	16
Ritzingen	4	9
Selkingen	8	5
Steinhaus	—	6
Ulrichen	5	29

District de Rarogne or.	oui	non
Betten	31	19
Bister	3	3
Bitsch	15	14
Filet	1	4
Goppisberg	5	14
Greich	4	7
Grengiols	2	50
Martisberg	7	5
Mœrel	22	2
Ried-Mœrel	16	23

District de Brigue		
Birgisch	14	31
Brig	204	41
Brigerbad	2	16
Eggerberg	25	8
Glis	65	41
Mund	36	35
Naters	88	45
Ried-Brig	14	43
Simplon	36	33
Thermen	10	26
Zwischbergen	12	6

District de Viège		
Baltschieder	2	8
Eisten	33	12
Embd	15	18
Eyholz	5	26
Grächen	34	26
Lalden	13	6
Randa	30	17
Saas-Almagel	26	—
Saas-Balen	32	—
Saas-Fee	41	19
Saas-Grund	20	1
St-Nicolas	52	36
Stalden	42	54
Staldenried	30	11
Täsch	23	9
Törbel	14	86
Visp	133	52
Visperterminen	68	45
Zeneggen	20	10
Zermatt	39	62

District de Rarogne occ.		
Ausserberg	43	15
Blatten	49	26
Bürchen	15	61
Eischoll	18	44
Ferden	38	12
Hothen	27	5
Kippel	39	11
Niedergesteln	20	27
Raron	36	12
Steg	33	16
Unterbäch	4	61
Wyler	49	27

District de Loèche		
Agarn	12	20
Albinen	6	41
Bratsch	5	21
Ergisch	3	7
Erschmatt	25	6
Feschel	2	14
Gampel	40	29
Guttet	—	6
Inden	8	9
Loèche	41	23
Loèche-les-Bains	10	55
Oberems	7	16
Salquenen	10	42
Tourtemagne	20	16
Unterems	10	6
Varen	5	41

District de Sierre		
Ayer	22	2
Chalais	16	19
Chandolin	16	22
Chermignon	6	27
Chippis	49	7
Granges	38	4
Grimentz	10	16
Grône	43	16
Icogne	15	17
Lens	24	57
Miège	8	41
Mollens	12	31
Montana	28	39
Randogne	10	33
St-Jean	11	27
St-Léonard	39	19
St-Luc	24	20
Sierre	140	60
Venthône	31	9
Veyras	4	7
Vissoie	9	16

District d'Hérens		
Agettes	20	12
Ayent	73	79
Evolène	20	82
Hérémence	26	151
Mase	3	42
Nax	24	1
St-Martin	89	6
Vernamiège	9	16
Vex	15	29

District de Sion		
Arbaz	16	27
Bramois	38	28
Grimisuat	16	11
Salins	24	4
Savièse	70	34
Sion	301	209
Veysonnaz	33	25

District de Conthey		
Ardon	56	29
Chamoson	89	36
Conthey	61	104
Nendaz	71	76
Vétroz	22	17

District de Martigny		
Bovernier	26	9
Charrat	65	29
Fully	76	97
Isérables	40	46
La Bâtiaz	21	16
Leytron	131	42
Martigny-B.	49	39
Martigny-Combes	31	75
Martigny-Ville	115	63
Riddes	39	44
Saillon	22	14
Saxon	92	63
Trient	15	19

District d'Entremont		
Bagnes	120	258
Bourg St-Pierre	13	40
Liddes	22	50
Orsières	67	129
Sembrancher	50	16
Vollèges	12	46

District de St-Maurice		
Collonges	21	13
Dorénaz	29	8
Evionnaz	61	23
Finhaut	51	36
Massongex	32	26
Mex	16	21
St-Maurice	165	57
Salvan	97	47
Vernayaz	67	49
Vérossaz	31	20

District de Monthey		
Champéry	23	77
Collombey-Muraz	37	12
Monthey	138	78
Port-Valais	11	21
St-Gingolph	12	27
Troistorrents	26	83
Val d'Illiez	26	98
Vionnaz	35	59
Vouvry	73	85

Récapitulation		
Conches	250	340
Rarogne or.	106	141
Brigue	506	325
Viège	672	498
Rarogne occ.	371	317
Loèche	204	352
Sierre	555	489
Hérens	279	418
Sion	498	338
Conthey	299	262
Martigny	722	556
Entremont	284	539
St-Maurice	570	300
Monthey	381	540
Militaires	129	88
Totaux	5826	5503

Le vote des cantons

Zurich	94,801	22,259
Berne	63,309	17,448
Lucerne	19,538	5,756
Uri	3,394	653
Schwyz	4,522	2,099
Obwald	1,335	953
Nidwald	1,351	688
Glaris	4,955	1,132
Zoug	3,074	805
Fribourg	8,303	398
Soleure	18,112	4,015
Bâle-Ville	17,465	5,160
Bâle-Campagne	11,433	4,861
Schaffhouse	9,614	2,046
Appenzell Rh. Ext.	5,600	3,529
Appenzell Rh. Int.	1,163	801
Saint-Gall	36,986	16,199
Grisons	14,799	3,855
Argovie	41,003	18,979
Thurgovie	20,179	6,769
Tessin	10,905	1,367
Vaud	30,768	48,121
Valais	**5,826**	**5,503**
Neuchâtel	7,170	7,918
Genève	8,523	9,890
Total	444,126	198,704

Cantons acceptants: 19.
Cantons rejetants: 3.

Ordonnances de police pour HOTELS, PENSIONS en vente au Bur. du journa

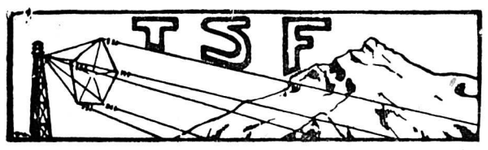

Emission de Sottens

Mercredi 7 juin

10,10 Emission radioscolaire: avec Charcot dans l'Arctique. 10.40 Emission commune. 12.00 Cloches de notre pays. 12,02 Oeuvres de Bizet. 12.29 Signal horaire. 12,30 Informations. 12.40 Gramo-concert. 16.59 Signal horaire. 17.00 Concert. 18,00 Emission pour la jeunesse. 18.50 Petit concert pour la jeunesse. 19.15 Micro-Magazine. 19,50 Informations. Cloches de notre pays. 20,00 Cocktail 1939. 20.30 Un conte radiophonique: Le géant aux trois cheveux d'or. 20.45 Concert par l'Orchestre de la Suisse romande. 21.45 Musique de danse. 22.00 La demi-heure des amateurs de jazz-hot.

Jeudi 8 juin

10,30 Emission commune. 12,00 Cloches de notre pays. 12,02 Musique d'opéras comiques. 12,29 Signal horaire. 12.30 Informations. 12,40 Gramo-concert. 16,59 Signal horaire. 17,00 Concert de musique légère. 17.20 Intermède de disques. 17.40 Suite du concert de musique légère. 18,00 Pour Madame. 18,30 Petits soldats et marionnettes. 18.40 Choses et gens de la semaine. 18.50 Valses viennoises. 19,00 Chronique de l'Exposition nationale suisse 1939. 19.10 Chansons de chez nous. 19.20 Anthologie littéraire des poètes romands. 19.30 Au temps des perruques blanches. 19.40 Visages de vedettes. 19,50 Informations. Cloches de notre pays. 20,00 L'Ephéméride Radio-Lausanne. 20,05 Echos de la vie romande. 20,30 Le cabaret des quatre jeudis. 21.20 Nuits d'Espagne en Castille et en Andalousie. 21,50 Musique espagnole ancienne. 22.20 Musique de danse. 22.30 La Suisse touristique.

Vendredi 9 juin

10,30 Gramo-concert. 12.29 Signal horaire. 17.00 Concert. 18.00 Intermède de disques. 18,15 Rappel des manifestations. 18.40 Pour ceux qui aiment la montagne. 18,50 Bulletin financier de la semaine. 19.05 Les cinq minutes du foot-ball suisse. 19.10 Intermède. 19.15 Micro-Magazine. 19,50 Informations. 20.00 Concert par la Ménestrandie. 20,50 Un sketch d'Henri Tanner. 21.00 Cabaret-variétés. 21.50 Chronique des institutions internationales. 22,10 Les beaux enregistrements.

Avant la fête cantonale de gymnastique

Ce n'est pas toujours facile que de choisir l'affiche qui conviendra le mieux à telle ou telle manifestation. Il faut avoir du goût, c'est-à-dire n'être pas totalement dépourvu de sens artistique, tout en ne craignant pas de sortir des chemins par trop battus.

Il semble bien que le Comité d'organisation de la XIIème fête cantonale valaisanne de gymnastique qui se déroulera, à Sion, les 24 et 25 juin, a fait preuve de ces dispositions dans le choix de l'affiche destinée à fixer l'attention sur cet important évènement sportif.

Elle vous plaît dès l'abord par sa couleur de fond, qui rappelle le ciel d'une journée lumineuse ou mieux encore le flot profond de nos grands lacs helvétiques.

Sur ce champ d'azur flotte, allègre, une ample bannière aux couleurs nationales, adornée des insignes — les quatre FF — de nos gymnastes, des étoiles valaisannes et sédunoises, la croix fédérale étant fixée à l'autre extrémité de l'étamine. Le tout est dominé par les silhouettes familières de Tourbillon et Valère.

Sous les plis du drapeau défile à une allure dégagée un beau groupe de gymnastes, vivante évocation de la fête.

Cette affiche est l'oeuvre de notre jeune et sympathique artiste valaisanne, Mady Renaud, de Monthey, dont on a déjà pu admirer le talent dans l'une ou l'autre exécution similaire.

L'imprimerie Schmid, à Sion, l'a exécutée avec une netteté et une finesse qui font honneur à cet établissement.

L'affiche de la XIIme Fête cantonale valaisanne de gymnastique répond donc entièrement à l'attente des organisateurs de cette manifestation qui s'annonce brillante.

Le comité de presse.

Billets de la LOTERIE ROMANDE
EN VENTE AU BUREAU DU JOURNAL

Docteur Maurice LUYET
Rayons et ondes courtes
de retour

Voyageur visitant aussi la clientèle privée de la Suisse romande, pourrait s'adjoindre article de bon rendement. Pour renseignements écrire sous chiffre P. 32817 W. à Publicitas Winterthour.

Jeune fille
connaissant la sténo et la dactylo, ainsi que tous travaux de bureau, cherche emploi pour de suite ou date à convenir. Certificats et références à disposition. Offres sous P. 2000-1 S. Publicitas, Sion

Chalet
A louer pour la saison d'été, au chalet Iten, aux Mayens de Sion, 1 appartement meublé de 4 chambres et cuisine. S'adresser à Mlle Esther Iten, institutrice à Sion.

A LOUER
appartement 2 chambres, cuisine et dépendances, r. des Portes-Neuves. S'adresser à J. Fasanino, Sion

A vendre ou à louer
petit appartement avec dépendances, rue de la Lombardie Sion. S'adr. sous chiffre 504, au bureau du journal.

A louer
1 appartement 3 pièces, chauffage central. Boucherie Pitteloud, Sion.

EXPEDITIONS DE FROMAGES
Par envois de 15 kgs.:

Tilsit, maigre, doux kg.	-.80
Fromage maigre, fort, "	-.90
Fromage à râper, 1/4 gras, vieux kg.	1.10
1/4 gras, vieux	1.30
petits fromages de montagne, 1/4, 1/2 gras "	1.60
Tilsit, 1/2 gras "	1.90
Tilsit, gras "	2.30
Emmenthal, gras, "	2.30
Strachino, pièces de 7 kgs.	2.20

Par envois de 5 kgs., 10 cts. en plus par kgs. Bonne marchandises, mûre.
Käswolf Coire 16 Tél. 663

Jeune fille
de toute confiance est demandée pour les soins d'un petit ménage. Ecrire sous chiffre 506 au bureau du journal.

Pianos d'occasion
en bon état, depuis 300 fr.
1 **Harmonium** pédalier à 2 claviers à 200 fr.
H. Hallenbarter, Sion

A LOUER
Place du Midi, grand **local** pouvant servir d'atelier ou dépôt. **H. Hallenbarter, Sion.**

Faire-part mortuaires
livrés dans les 2 h

Viticulteurs ! Attention !
Luttez contre les Vers et le Mildiou avec la bouillie
Cupro-Arsénicale Vitinox-Maag
plus 0,100 = 1 déci. **Etaldyne-Maag,** le mouillant économique.
Le Vitinox-Maag est la bouillie idéale pour la vigne comme le **Cupritox** est le meilleur produit pr les arbres.
Viticulteurs, le vin suisse est consommé en Suisse. Soutenez l'industrie du pays. Les arséniates de plomb en poudre comme le **Vitinox** sont supérieurs à tous les arséniates étrangers.
Le Vitinox-Maag Produit de confiance. Economique et efficace.
En vente chez les dépositaires.

A vendre
faute d'emploi: 1 lit avec sommier métallique, 1 armoire, conviendrait pour collier et couverture de chevaux et un potager à 2 trous, état de neuf.
S'adresser chez M. Stalder Alfred, rue de Loèche, che, Sion.

Personne
ayant besoin d'un séjour à la montagne, serait logée et nourrie contre travail du ménage, pour un enfant de 10 ans et elle-même.
Offres Case postale 8448 Sion.

Demoiselle
expérimentée, cherche emploi pr la montagne (dipl. nurse, lingère-brodeuse)
S'adresser au bureau du journal

POUR L'ÉTÉ
DINERS
et pension. Famille Luisier-Pont, Sion.

Appartement
à louer au nord de la ville, joli, confort, bien situé, grand balcon, soleil 3 ou 4 pièces, pour 7 octobre ou novembre, date à convenir. Pour traiter U. Leyat, Route du Rawyl, Sion.

Femme de ménage
de confiance cherche à faire des heures.
S'adresser au bureau du journal

Associations patronales valaisannes cherchent jeune
secrétaire
semi-permanent (év. permanent). Connaissance des deux langues exigée. Faire offre par écrit avec prétentions et curriculum vitae sous chiffres P. 3583 S. Publicitas, Sion.

On demande
une jeune fille ayant déjà servi et sachant cuisiner. S'adr. à partir de 15 heures au Tea-Room de l'Avenue de la Gare, chez Mme Bissbordt.

PERDU
Samedi, dans la cour du Café de Lausanne, on a par erreur déposé sur un char une sonnette de Bagnes. La rapporter contre récompense: Pralong-Pommaz, tailleurs, Maragnenaz Sion. A la même adresse à louer appartement de 2 ou 3 pièces, cave, eau, lumier.

On demande
dans boulangerie-pâtisserie, jeune fille pour aider au magasin.
S'adresser au bureau du journal

A LOUER
à ouvrier, chambre indépendante.
S'adresser au bureau du journal

A LOUER
aux Mayens de Haute-Nendaz, un chalet neuf, 4 chambres, confort. S'adresser par téléphone au numéro 37.

Tailleur cherche une Apprentie
pour les petites pièces.
S'adr. bureau du journal.

A LOUER
dès fin octobre: petit appartement, 3 chambres, 1 cuisine, salle de bain, chauffage central. 1er étage. S'adr. Publicitas Sion, sous P. 3551 S.

FEU
Téléphoner aux nos 2.10.14 2.10.55 ou 2 13.21

Vente aux enchères

Le soussigné agissant pour les hoirs Alexandre Brunner, à Sion, vendra aux enchères publiques qui se tiendront à Sion, grande salle du Café Industriel, à Sion, le 11 juin 1939, à 14 heures:

1. Un jardin arborisé aux Champs de tabac sur Sion (sous la Piscine) de 850 m2, confiné au nord la Bourgeoisie, au sud, un chemin public; à l'est, de Torrenté Louis; ouest, Meister Marie;

2. un verger à Plattaz de 2969 m2, confiné du nord la route cantonale; du sud, le Chapitre; de l'est, Favre Jeanne-Aimée et consorts; à l'ouest, Perrollaz Emile;

3. une vigne à Bramois, au lieu dit: aux Berclaz; de 1206 m2, confinée du nord, Biederbost Emile et Farquet Em.; du sud, Panchard Henriette et Morath de l'est, Ebener Henri.

La mise à prix et conditions seront données à l'ouverture de l'enchère.

Sion, le 1er juin 1939.

H. Leuzinger, avocat.

Hôpital Cantonal de Genève
MATERNITÉ

Une inscription est ouverte au bureau du Directeur de l'Hôpital cantonal, du 15 mai au 15 juin 1939, pour le

COURS D'ELEVES SAGES-FEMMES

qui commencera le 1er octobre.

Pour tous renseignemements, s'adresser au Directeur de l'Hôpital cantonal.

A votre changement d'adresse, joignez 30 centimes.